



NON AUX ORDRES NON AU RACKETT

La mise en place d'un ordre pour les masseurs kinésithérapeute et les pédicures podologues, sous la pression d'une minorité, n'apportera rien aux professionnels – notamment les salariés qui ont des instances où siègent leurs représentants, élus par eux, et qui les défendent.

L'ordre a été mis en place pour les sanctionner et mettre en coupe réglée la profession. Leur objectif principal est de racketter les professionnels afin de payer des locaux et des frais de représentativité (petits fours – voyages – séminaires – secrétaires -) somptueux.

De plus ils se disent élus par leurs pairs, mais seuls 11% de la profession ont participé aux élections. Quant au paiement de la cotisation, 30% des libéraux et 10% des salariés s'en sont acquitté. Cet ordre est actuellement en difficulté car des emprunts ont été faits pour son installation et son fonctionnement. Pour faire rentrer l'argent, l'ordre envoie des lettres de menaces à ceux qui n'ont pas payé et fait pression sur les directions pour obliger les salariés à s'inscrire et payer la cotisation.

Nous devons résister : ne pas renvoyer les dossiers (qui en plus sont sous-traités à des sociétés privées et demandent des renseignements très personnels n'ayant aucun rapport avec le « rôle » d'un ordre professionnel), ne pas s'inscrire, ne pas payer.

Nous devons rester mobilisés si nous voulons faire changer la loi.

**Rassemblement contre l'inscription à l'ordre
et contre le paiement de la cotisation devant l'AP-HP**

**Lundi 1er octobre 2007 à 14 h
3 Av Victoria - 75004 PARIS**